



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze, le neuf novembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué pour une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges ROUVIER, Maire.

Présents : M. ROUVIER Georges, Monsieur Jean-Marc MILESI, Madame Dominique BARBA, Madame Laure BERDUGO, Monsieur Jean-Luc CABASSON, Monsieur Christian LUQUE, Monsieur Louis MACHUEL.

Absents excusés avec pouvoir : M. Daniel MUNTER donne pouvoir à M. Georges ROUVIER.

Monsieur Bruno GERTOSIO-DEPIERRE donne pouvoir à M. Christian LUQUE

Absents excusés : M. CORDOLEANI Olivier, Mme MONACO Irma

Secrétaire de séance : Dominique BARBA

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 09 Nombre de suffrages exprimés : 09
Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0

Décision Modificative sur le Budget Eau et Assainissement


Monsieur le Maire propose une décision modificative pour la reprise des subventions transférables sur le budget Eau et Assainissement.

Art 2156 Matériel spécifique d'exploitation	chapitre 21 :	- 511.77 €
Art 1391 Subvention d'équipement	chapitre 040 :	+ 511.77 €
Art 777 Produit exceptionnel	chapitre 042 :	+511.77 €
Art 70128 Autres taxes et redevances	chapitre 70 :	-511.77 €

Le Conseil Municipal

OUI l'exposé de son Maire, à l'unanimité des membres présents

 **VOTE** ces crédits

 **ADOpte** l'exposé de son maire et le transforme en délibération.

Monsieur le Maire propose également d'annuler l'emprunt prévu au budget primitif et d'insérer les subventions octroyées au titre du programme 122.

Recettes d'investissement

Art 1641 Emprunt en euros	chapitre 16 :	-100 000
Art 131 Subvention d'équipement	chapitre 13 :	+160 794

Dépenses d'investissement

Art 2318	chapitre 23 :	+60 794
----------	---------------	---------

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour copie certifié conforme

Le Maire
Georges ROUVIER

